DLP 19-9-81839 11

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Rue St-Jean prolongée - 31130 BALMA - (Tél. 24.06.51)

ABONNEMENT ANNUEL

S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne

C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- BULLETIN TECHNIQUE N° 197 (18ème envoi de 1981 -

17 août 1981

/ ARBRES A FRUITS A PEPINS /

CARPOCAPSE DES POMMES, DES POIRES ET DES COINGS ; TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER

L'activité du Carpocapse demeure importante, alors que la Tordeuse orientale du pêcher commence à migrer dans les vergers d'arbres à fruits à pépins.

Effectuer un nouveau traitement en fin de semaine dans les vergers de plaine. Dans les plantations situées en altitude, repousser cette application d'une huitaine de jours.

Dans les vergers situés à proximité immédiate d'une plantation de pêchers, utiliser un produit efficace à la fois contre le Carpocapse et la Tordeuse orientale, à la dose homologuée pour lutter contre cette dernière.

Respecter les délais d'emploi d'insecticides avant la récolte (voir le bulletin n° 196 du 4 août).

MALADIES DE CONSERVATION DES POMMES ET DES POIRES

Pour les fruits de conservation difficile, il est conseillé d'appliquer deux traitements de précueillette à 15-20 jours d'intervalle, le dernier traitement étant effectué une huitaine de jours avant la récolte.

Employer un des fongicides suivants :

- bénomyl (BENLATE) à 50 g de m.a./hl ;
- carbendazime (NOMBREUSES SPECIALITES) à 30 g de m.a./hl. ;
- méthylthiophanate (PELT 44) à 70 g de m.a./hl.

MINEUSE CERCLEE *Leucoptera scitella)*

Le deuxième vol est terminé depuis fin juillet et le troisième commence à peine. Aucune intervention ne se justifie actuellement. Attendre le prochain bulletin.

P.12.62

/ ARBRES A FRUITS A NOYAU /

COCHENILLE DU MURIER SUR PECHER

Les éclosions des oeufs sont terminées et les jeunes larves gagnent les lieux où elles s'alimentent.

Dans les vergers contaminés, intervenir dès à présent, en mouillant copieusement les bois de deux ans, les charpentières et les troncs.

Utiliser un des produits suivants :

- méthidathion (ULTRACIDE) à 40 g de m.a./hl ;
- oléoparathion (NOMBREUSES SPECIALITES) à 25 g de m.a./hl ;
- parathion émulsion (NOMBREUSES SPECIALITES) à 30 g de m.a./hl.

Pour les variétés dont la récolte n'est pas terminée, veiller au respect de la législation sur les délais d'emploi des produits.

Afin de ménager les auxiliaires, très actifs contre ce ravageur, il est conseillé de traiter seulement les arbres les plus infestés.

/ V I G N E /

POURRITURE GRISE *(Botrytis cinerea)*

Le traitement contre le Botrytis, placé au stade véraison, est considéré comme l'un des plus importants pour les cépages sensibles.

En conséquence, dès que ce stade est atteint sur un de ces cépages, appliquer l'un des produits énumérés dans le supplément au Bulletin n° 192 du 16 juin 1981, en traitant chaque face des rangs et en concentrant la pulvérisation dans la zone des grappes.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"MIDI-PYRENEES",

J. TOUZEAU.-

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : J. THIAULT.

C.P.P.A.P. - N° 532 A.D.